

LE JURA AU CENTRE DE L'ACTION

PROGRAMME DE LÉGISLATURE 2011-2015



TABLE DES MATIÈRES

Déclaration du Gouvernement.....	3
Le canton du Jura aujourd'hui	5
Situation actuelle - Forces et faiblesses	9
Trois grands défis pour l'avenir	10
Quatre axes stratégiques.....	11
1 Réseaux et visibilité	11
2 Fiscalité et pouvoir d'achat.....	13
3 Nature et santé.....	17
4 Economie et formation.....	19
Le plan financier.....	22
Conclusion	27

DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT

Un peu plus de trente ans après son entrée en souveraineté, le Canton du Jura se trouve à l'aube d'une nouvelle étape de son histoire. En effet, la période initiale marquée par la construction du nouvel Etat et par un nécessaire rattrapage en matière d'infrastructures touche à sa fin. L'énergie engagée durant cette première phase doit maintenant permettre d'insuffler une nouvelle dynamique au Canton, en le positionnant comme un acteur majeur au centre de son espace et de son environnement.

Le contexte n'a jamais été aussi favorable pour y parvenir. D'ici 2016 en effet, la région sera enfin facilement accessible tant par la route (achèvement de l'A16), que par le rail (raccordement à la gare TGV de Belfort-Montbéliard) et même les airs (proximité de l'EuroAirport de Bâle-Mulhouse et Aérodrome du Jura à Bressaucourt). Ce désenclavement progressif du Jura produit d'ailleurs déjà ses premiers effets avec l'augmentation des investissements immobiliers et l'agrandissement ou l'implantation de plusieurs entreprises, avec à la clé la perspective de centaines de nouveaux emplois.

La période actuelle est aussi marquée par la bonne conjoncture économique, en particulier dans le secteur horloger, la situation saine des entreprises et l'existence d'un savoir-faire reconnu, les espoirs d'une diversification grâce notamment à l'étroite collaboration avec la région bâloise et la possibilité de réaliser de grands projets culturels et touristiques. Enfin la Question jurassienne pourrait connaître une évolution décisive dans les années à venir avec l'organisation d'un vote sur la création d'une nouvelle entité regroupant le Jura et le Jura bernois.

Il y a donc une conjonction d'éléments appelant les autorités politiques et leurs partenaires à donner un coup d'accélérateur au développement du canton et, par là même, d'en atténuer les fragilités structurelles qui demeurent importantes. Le Gouvernement présente, dans son Programme pour la législature 2011-2015, une stratégie active pour accompagner efficacement les grands changements qui sont en train de s'opérer et prendre un virage qui s'annonce décisif pour la région.

Ce document s'adresse aux acteurs politiques et économiques, à la population jurassienne dans son ensemble et à toutes les personnes qui, avec le Gouvernement, ont à cœur de contribuer au rayonnement du Jura.

Delémont, juin 2011

Philippe Receveur



Président du Gouvernement
Ministre de l'Environnement et de l'Équipement

Elisabeth Baume-Schneider



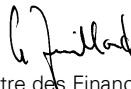
Vice-Présidente du Gouvernement
Ministre de la Formation, de la Culture et des Sports

Michel Probst



Ministre de l'Économie et de la Coopération

Charles Juillard



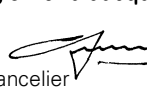
Ministre des Finances, de la Justice et de la Police

Michel Thentz



Ministre de la Santé, des Affaires sociales,
du Personnel et des Communes

Sigismond Jacquod



Chancelier

LE CANTON DU JURA AUJOURD'HUI

Une analyse de la situation actuelle du canton du Jura laisse apparaître un tableau contrasté. Depuis 1979, plus de 4 milliards de francs ont été investis sur territoire cantonal, avec le soutien de la Confédération. L'accession à la souveraineté a permis de réaliser de grands projets, le plus emblématique étant l'autoroute A16. Grâce à une population volontaire et innovante, le Jura s'ouvre, se transforme et se modernise petit à petit, tout en conservant un cadre de vie attractif. Mais le taux de croissance y demeure inférieur à celui observé dans les cantons suisses les plus dynamiques. Des vulnérabilités, de même que de nombreuses difficultés, subsistent à plusieurs niveaux.

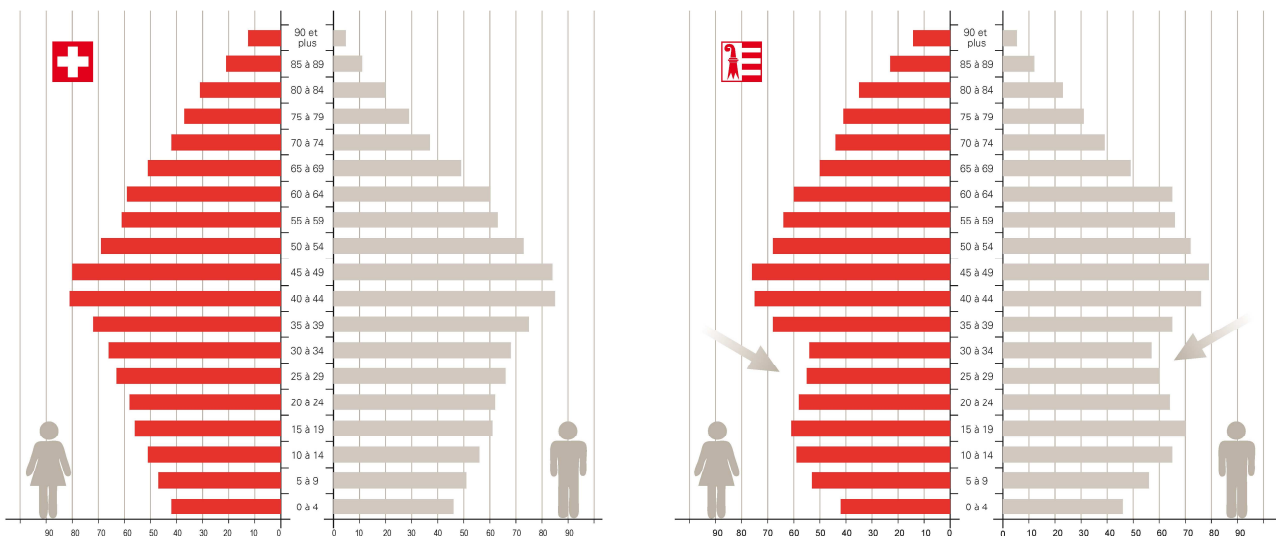
**«AVEC UNE CROISSANCE COMPARABLE
À LA MOYENNE SUISSE DEPUIS 2000,
LE JURA COMPTerait
AUJOURD'HUI 80 300 HABITANTS»**

Sur le plan démographique, le cap des 70 000 habitants a été franchi à fin 2009 avec toutefois un recul d'environ 200 personnes en 2010. Avec une croissance comparable à la moyenne suisse depuis 2000, le Jura compterait aujourd'hui 80'300 habitants! Le Jura présente en outre une structure par âges atypique: une forte proportion de personnes âgées, une sous-représentation des 20 à 40 ans (explicable par le fait que de nombreux jeunes actifs ont quitté la région) et une proportion de jeunes de moins de 20 ans plus importante que la moyenne suisse. On observe toutefois une diminution des naissances, environ 850 par an dans les années 1990 contre 700 depuis le début des années 2000. Sans inversion de ces différentes tendances, le risque de stagnation de la population, voire à terme de repli, est bien réel.

Hommes et femmes selon les classes d'âges en 2009, Suisse et canton du Jura

Pour 1000 habitants

Origine des données: OFS (espop) - Source: Fostat



Le canton du Jura demeure une région idéale pour les **familles**, en particulier en raison du cadre de vie, d'un niveau de sécurité le plus élevé de Suisse romande, de la proximité et la qualité des structures scolaires, d'accueil et de loisirs et d'une vie associative culturelle et sportive très diversifiée. La petite taille de la région constitue un atout majeur en termes de cohésion sociale et de contacts humains. Cela se traduit notamment par un taux d'aide sociale plus faible que la moyenne suisse (1,9% contre 3%). Ces dernières années, des mesures favorables aux familles ont été prises, en particulier en termes de structures d'accueil pour la petite enfance, d'allocations familiales, d'allègement des primes d'assurance-maladie et de bourses d'études.

L'économie jurassienne est dominée par le secteur industriel, en particulier l'horlogerie et les microtechniques, avec de nombreuses entreprises actives dans la sous-traitance. Cette situation constitue à la fois une chance (savoir-faire reconnu) et un risque (monoculture, secteur exposé à la conjoncture).

Le secteur tertiaire s'est bien développé depuis 1979 mais sa part demeure inférieure à la moyenne suisse, contrairement au secteur primaire qui occupe environ 8% de la population active dans le Jura. Le marché de l'emploi, peu diversifié, bénéficie de l'apport de main-d'œuvre frontalière. Le chômage, tendanciellement plus élevé que la moyenne suisse, s'est rapproché de cette moyenne à mi-2011. Le niveau général des revenus est l'un des plus faibles de Suisse, mais le revenu disponible des ménages corrige positivement cette statistique, même si les dernières études montrent une péjoration de la position jurassienne. Le marché immobilier, jusqu'ici peu dynamique, enregistre actuellement un regain d'intérêt.

**«LE NIVEAU GÉNÉRAL DES REVENUS EST
L'UN DES PLUS FAIBLES DE SUISSE, MAIS
LE REVENU DISPONIBLE DES MÉNAGES
CORRIGE POSITIVEMENT CETTE STATISTIQUE»**

Le territoire jurassien se compose de grands espaces naturels, d'une faible densité de population et d'un faible indice de centralité. La capitale, Delémont, vient d'accéder au rang d'agglomération et conduit un projet de fusion avec les communes voisines qui, regroupées, pourraient former une ville de 25'000 habitants. Cette dimension permettrait une concentration d'activités économiques d'importance, notamment en matière de services, profitant d'une bonne accessibilité, en conservant de nombreux avantages en particulier en termes de rapidité de déplacements et de sécurité publique. Ces cinq dernières années, le nombre de communes dans le canton est passé de 83 à 64 et d'autres projets de fusions verront le jour durant la présente législature. Dans le domaine immobilier, l'offre en terrains et en biens à rénover est abondante et les prix attractifs.

Dans la **Question jurassienne**, deux pistes sont proposées par l'Assemblée interjurassienne: un statut quo+ offrant davantage d'autonomie au Jura bernois au sein du canton de Berne et la création d'une nouvelle entité regroupant le Jura et le Jura bernois. Des négociations ont lieu entre les gouvernements jurassien et bernois avec pour objectif d'organiser un vote dans les deux régions. Ce projet de société novateur est porteur d'avenir pour un territoire aux caractéristiques comparables et qui fait face aux mêmes enjeux de positionnement.

Le niveau de la fiscalité est l'un des principaux indicateurs défavorables au canton du Jura. Des réformes ont été entreprises ces dernières années, mais le potentiel de recettes fiscales demeure trop limité, avec un indice des ressources parmi les plus faibles de Suisse. Il en découle une forte dépendance financière envers la Confédération ainsi qu'une marge de manœuvre restreinte pour la mise en œuvre des politiques publiques. La structure des contribuables est déséquilibrée, la proportion de contribuables à revenus élevés et/ou à grande fortune reste faible. Le niveau de la fiscalité jurassienne pèse sur le budget des ménages et perpétue une image «d'enfer fiscal», alors que les cantons romands abaissent désormais aussi leur charge fiscale.

Le Jura aujourd'hui, c'est aussi...

Un **pôle de formation** qui s'est développé ces dernières années par l'ancrage de formations de niveau tertiaire dans la région. Le Jura accueille le siège de la HES-SO et propose des formations HE Arc dans les domaines de l'économie, de la santé et de l'ingénierie. Il abrite le siège et un site de la HEP-BEJUNE. Si les jeunes Jurassiens sont nombreux à suivre une formation supérieure dans les hautes écoles et les universités, le problème principal réside ensuite dans la difficulté à trouver un emploi en phase avec leur niveau de qualification dans le Jura.

Plusieurs accords ont été signés avec des institutions de référence (EPFL, Université de Genève). Une plate-forme réunit des partenaires bâlois pour faciliter les échanges et encourager les Jurassiens à se former dans cette région avec la perspective, au terme de leurs études, de demeurer domiciliés dans le Jura tout en travaillant à l'extérieur du canton. Toutefois, la bonne maîtrise de la langue allemande demeure encore un obstacle de taille.

Un **hôpital** qui poursuit son évolution après plusieurs réformes. Avec trois sites aux missions spécifiques, l'Hôpital du Jura a l'ambition d'être l'établissement de référence entre Bâle et Bienne pour la médecine non universitaire. Par ailleurs, le Jura vient d'adopter de nouvelles lois visant à une meilleure prise en charge des personnes âgées. D'importants investissements sont réalisés actuellement, souvent en partenariat public-privé, pour leur offrir des structures adéquates et assurer leur maintien au sein du tissu social et associatif.

**«SI LES JEUNES JURASSIENS SONT NOMBREUX
À SUIVRE UNE FORMATION SUPÉRIEURE
DANS LES HAUTES ÉCOLES ET LES UNIVERSITÉS,
LE PROBLÈME PRINCIPAL RÉSIDE ENSUITE DANS
LA DIFFICULTÉ À TROUVER UN EMPLOI EN
PHASE AVEC LEUR NIVEAU DE QUALIFICATION
DANS LE JURA»**

Un **secteur touristique** orienté autour des activités de plein air, du cheval et des villes médiévales de Saint-Ursanne et de Porrentruy, ou autour d'événements ponctuels renommés (Marché-Concours, Saint-Martin, etc.). Une prise de conscience s'opère actuellement quant au potentiel des activités touristiques et les investissements commencent à s'intensifier.

La région manque encore de capacités hôtelières de qualité susceptibles d'accueillir des groupes d'une certaine dimension. Plusieurs projets d'envergure sont appelés à devenir des éléments moteur pour l'économie touristique de toute la région: le projet

muséographique de mise en valeur des traces de dinosaures à Porrentruy et dans sa région, et le Parc naturel régional du Doubs.

Une **offre culturelle** très large et diversifiée reposant sur un patrimoine et des traditions bien vivantes et sur la richesse au niveau de la création et de la production artistique. Les collaborations avec le Jura bernois et une densification des projets menés conjointement avec la France voisine et la Belgique ont permis de développer des offres culturelles de qualité, notamment dans le domaine de la danse et des arts de la scène avec une ouverture particulière en faveur du jeune public. Un lieu emblématique susceptible d'incarner le rayonnement culturel jurassien fait toutefois toujours défaut. Suite à la défection du canton de Berne, le projet de Centre régional d'expression des arts de la scène (CREA) est désormais étudié à l'échelle du seul canton du Jura, en collaboration avec la ville de Delémont, les centres culturels régionaux et les partenaires culturels.

Des **finances publiques** qui ont été assainies ces dernières années, avec la réduction de moitié de la dette cantonale depuis 2003. Les comptes sont équilibrés depuis 2007, grâce à des mesures d'économie et l'introduction de nouveaux outils de gestion comme le frein à l'endettement. La dépendance du Canton face à la Confédération et la volatilité des recettes représentent toutefois des risques importants pour l'avenir. Les besoins d'investissements demeurent par ailleurs élevés. En comparaison suisse, le niveau des dépenses par habitant du canton et des communes est inférieur à la moyenne. La situation financière des communes est plus contrastée avec, pour les plus mal loties, un endettement élevé et un faible potentiel de ressources.

SITUATION ACTUELLE - FORCES ET FAIBLESSES

Caractéristiques actuelles	
Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Valeurs de liberté, d'ouverture et de solidarité • Cadre naturel intact • Savoir-faire dans les microtechniques • Revenu disponible supérieur à la moyenne • Taux de maturité et CFC le plus élevé de Suisse • Ancrage en Suisse romande et proximité de l'agglomération bâloise • Sécurité • Vie associative très riche • Volontarisme des autorités 	<ul style="list-style-type: none"> • Monoculture industrielle, très sensible à la conjoncture • Offre d'emplois limitée dans le tertiaire • Faible indice de centralité • Revenu moyen par habitant et bas niveau des salaires • Fiscalité supérieure à la moyenne suisse • Manque d'infrastructures emblématiques • Concurrence entre les districts ou régions • Manque de connaissances linguistiques
Evolution contextuelle	
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture complète de l'A16 • Ouverture de la gare TGV Belfort-Montbéliard • Tourisme vert – «wellness» - cheval • Disponibilité de terrains à des prix attractifs • Vote sur la Question jurassienne • Cadre de vie idéal pour les familles • Espace francophone proche de Bâle et espace suisse le plus proche de Paris 	<ul style="list-style-type: none"> • Exode des jeunes - stagnation et vieillissement démographiques • Dépendance à l'égard d'un seul secteur d'activité • Fragilité des finances publiques et dépendance à l'égard de la Confédération • Développement non harmonieux avec le cadre naturel

TROIS GRANDS DÉFIS POUR L'AVENIR

Faire passer le Jura d'un canton en construction et en rattrapage à un canton au positionnement stratégique, au **CENTRE** d'un espace géographique dynamique, au **CENTRE** de voies de communication performantes, au **CENTRE** d'un savoir-faire industriel de premier plan, au **CENTRE** de réseaux d'affinités, institutionnels et amicaux, au **CENTRE** de projets particulièrement novateurs: c'est la vision d'avenir et le principal défi du Gouvernement pour la nouvelle législature.

Cette ambition implique un engagement pour une ouverture plus intense vers l'extérieur, l'amélioration de la mobilité, au sens propre et figuré, tant interne qu'externe, le renforcement de l'agglomération de Delémont pour rendre le Jura plus visible. Elle signifie aussi des relations plus étroites avec les régions voisines et la Confédération, une intensification du développement de réseaux et l'ouverture de la région à des influences culturelles extérieures.

Sur le plan institutionnel, un meilleur positionnement passe par la poursuite des fusions de communes - et une nouvelle répartition des tâches qu'elles impliquent - et de la modernisation de l'Etat pour systématiser une orientation «client» (qualité du service, guichets uniques et offres en ligne dans différents domaines), des collaborations plus transversales au sein de l'Administration, dans le respect des principes du développement durable.

**«DANS TOUS LES DOMAINES D'ACTION,
LE POSITIONNEMENT DU JURA DOIT
SE FONDER SUR L’AFFIRMATION DE SES
VALEURS ET DE SES ATOUTS SPÉCIFIQUES»**

Pour un canton jusqu'ici peu accessible et transmettant parfois une image de région marginalisée, l'ambition gouvernementale est de taille mais néanmoins réaliste, compte tenu des opportunités actuelles. Elle pourra se concrétiser grâce à l'implication d'acteurs publics et privés et d'une population qui ont déjà pris leurs responsabilités et accompli de grandes choses jusqu'ici, et en actionnant les leviers conférés par la souveraineté cantonale.

Avec un meilleur positionnement, le Jura pourra relever **deux autres défis majeurs**:

- au plan **démographique**, provoquer une cassure positive dans la courbe de croissance de la population jurassienne, pour que le taux se rapproche de la moyenne suisse, et rajeunir la population en freinant l'exode des jeunes Jurassiens et en accueillant de nouvelles familles venant de l'extérieur.
- au plan **économique**, augmenter sensiblement le revenu cantonal par habitant, ramener le taux de chômage au niveau de la moyenne suisse et augmenter le pouvoir d'achat des ménages en agissant sur le niveau des salaires et en réduisant les prélèvements obligatoires, en particulier les impôts.

QUATRE AXES STRATÉGIQUES

La stratégie du Gouvernement pour réaliser les trois grands défis auxquels la région est confrontée repose sur quatre piliers complémentaires.

1 Réseaux et visibilité

En préambule, il faut préciser que bien que la connexion au TGV, la fin des travaux de l'A16 et la mise en service de l'aérodrome du Jura soient programmées avec certitude, deux grands projets au moins demeurent inachevés à ce jour dans le domaine des voies de communication: la voie rapide en direction de Bâle, dont le principe même doit encore être inscrit au rang des priorités de la Confédération, et la réouverture de la ligne ferroviaire entre Delle et Belfort desservant la nouvelle gare TGV.

D'autres points de vigilance demeurent: le maintien du nœud ferroviaire de Delémont, lié également à l'amélioration de la ligne du pied du Jura jusqu'à Bâle, le respect des délais de fin des travaux de l'A16 et la poursuite de la rénovation de la H18 dans les Franches-Montagnes, ainsi que les projets intéressant directement le Jura, en particulier les travaux autoroutiers à Bienne et autour de La Chaux-de-Fonds.

La mise en service complète des voies de communication est donc un préalable indispensable à la stratégie de positionnement central du Jura et le Gouvernement s'engage dans ce sens.

Cinq domaines d'action sont aussi retenus:

➡ **Accueil.** Le Jura, pays de retour et d'immigration, fait de sa capacité d'accueil un atout spécifique pour son développement futur, fondé sur les valeurs de l'Etat jurassien, la liberté, la solidarité et l'ouverture. Pour contribuer à l'arrivée de nouveaux habitants et faciliter leur installation, un bureau du développement démographique est créé. Un accent particulier est porté sur les conditions cadres en faveur des familles, notamment en matière de structures d'accueil pour la petite enfance (diversification de l'offre et création de crèches «express»). En matière de développement territorial, la priorité est donnée à une offre suffisante et diversifiée de terrains constructibles et à une densification de l'habitat. Le Canton accompagne et encourage la rénovation de bâtiments existants.

➡ **Ouverture.** Tout en restant évidemment un acteur de la vie politique, économique et culturelle de l'Arc jurassien, le Jura systématise et intensifie ses collaborations dans trois directions prioritaires : Bâle, la France sur l'axe TGV Rhin-Rhône, et l'espace BEJUNE, en particulier le Jura bernois, avec la perspective d'un vote à l'horizon de la législature. Dans ces trois directions stratégiques, les relations institutionnelles sont consolidées et les collaborations sont examinées de manière systématique, en lien étroit avec les autorités et les milieux partenaires. Les communes, les associations et les privés sont également incités à rechercher et réaliser des projets concrétisant les perspectives de rapprochement.

➡ **Agglomération.** Le projet d'agglomération de Delémont est prioritaire, c'est le seul qui soit reconnu par la Confédération sur l'ensemble du Jura historique et il ne peut

pas y en avoir d'autre. Renforcer la position et le rôle de Delémont dans le réseau des agglomérations suisses est vital pour le Jura qui acquiert ainsi reconnaissance et visibilité à l'échelon de tout le canton. L'agglomération de Delémont, avec ses onze communes-membres, a pour vocation première de coordonner certaines politiques publiques comme le développement territorial, l'urbanisation et les transports. Elle pallie, du moins en partie, l'absence de ville capable de structurer fortement le territoire cantonal et réduit ainsi la dépendance du canton vis-à-vis de l'extérieur. Ce statut d'agglomération peut ainsi être exploité en termes d'image, pour s'inscrire solidairement dans la politique fédérale et faire de Delémont et son agglomération une véritable locomotive pour l'ensemble du canton du Jura.

➔ **Infrastructures emblématiques.** Le Jura réalise quelques infrastructures à vocation suprarégionale susceptibles de lui conférer un attrait et une notoriété au-delà de ses frontières. Il accueille en particulier un centre de recherche appliquée dans un domaine de pointe, voire une école internationale. Dans le domaine hospitalier, il lance une étude quant à l'opportunité de construire un nouvel hôpital pour l'Arc jurassien.

Il construit le CREA à Delémont, qui s'appuie sur des offres déjà existantes comme l'Ecole d'animation théâtrale Cours de Miracles. Ce sera un centre d'émulation culturelle qui permettra de développer des projets de création dans les arts de la scène et d'accueillir des spectacles qui jusqu'à présent ne pouvaient pas être présentés dans le Jura, faute d'une infrastructure adaptée. Dans le cadre de paléojura, le Canton développe un centre de compétences scientifique, technique et muséologique, avec à la clé des emplois dans le domaine de la recherche. Une nouvelle orientation de l'actuel Musée jurassien des sciences naturelles à Porrentruy en constitue le cœur avec un musée interactif permettant à partir du thème des dinosaures et du fabuleux patrimoine découvert dans le cadre des travaux de la Transjurane de proposer des expositions et animations dans le domaine de la paléontologie et de la géologie, voire de l'archéologie. Le musée s'appuie sur des activités dans le terrain grâce à des satellites de découvertes localisés dans la région de Courtedoux. Ces deux dernières infrastructures enrichissent significativement le concept global de développement socio-économique et touristique dans lequel elles s'inscrivent.

➔ **Réseaux.** Le Jura décomplexé, connecté et plus influent, mène une politique active de développement des réseaux, en particulier avec les Jurassiens de l'extérieur et les Jurassiens occupant des postes clés à l'intérieur et à l'extérieur du canton. Il renforce son action de lobbying auprès de la Confédération, participe à des événements d'envergure nationale et organise ou participe à l'organisation, sur territoire cantonal, d'événements de portée nationale ou internationale. Il met en œuvre une communication d'image en partenariat notamment avec les instances touristiques.

De plus, les principaux acteurs politiques jurassiens que sont les ministres, les députés aux Chambres fédérales et les maires se positionnent sur le plan romand et suisse dans des domaines où ils ont des connaissances ou compétences spécifiques et affirmées. Au-delà du seul microcosme politique, une stratégie est mise en place pour favoriser l'accession de Jurassiens à des postes-clés au niveau national ou international, avec l'ambition qu'un jour, un Jurassien ou une Jurassienne devienne Conseiller ou Conseillère fédéral-e.

2 Fiscalité et pouvoir d'achat

Selon une étude récente d'un institut bancaire¹, le Jura se classe au 15e rang des cantons suisses en ce qui concerne le revenu librement disponible, une position qui s'est toutefois péjorée en l'espace d'une année. Afin de conserver un avantage comparatif par rapport aux cantons environnants, et de tirer parti de coûts fixes avantageux notamment en matière de logement, le Gouvernement propose d'abaisser fortement la fiscalité jurassienne. Cette réforme, qui n'entraînera pas de réduction des prestations de l'Etat, s'inscrit comme d'autres projets dans une logique d'investissement pour l'avenir. Pour déployer pleinement ses effets, elle nécessite l'adhésion des communes.

En parallèle, le Gouvernement veut agir plus efficacement contre les très bas salaires.

UNE BAISSÉ FISCALE POUR TOUS

Dans le prolongement de la baisse fiscale décidée par le peuple en 2004 et pour positionner le canton du Jura comme une région attractive sur le plan fiscal au niveau régional et romand, le Gouvernement lance une réforme d'une ampleur inégalée depuis l'entrée en souveraineté.

L'action porte sur la baisse de la fiscalité pour l'ensemble des contribuables, en particulier ceux de la classe moyenne et les familles. Les barèmes applicables aux hauts revenus sont également allégés dans le but de renforcer l'attrait du Jura et d'attirer, à terme, de nouveaux contribuables permettant d'élargir la base sur laquelle l'impôt est prélevé (assiette fiscale). Un volet de la réforme est consacré aux personnes morales.

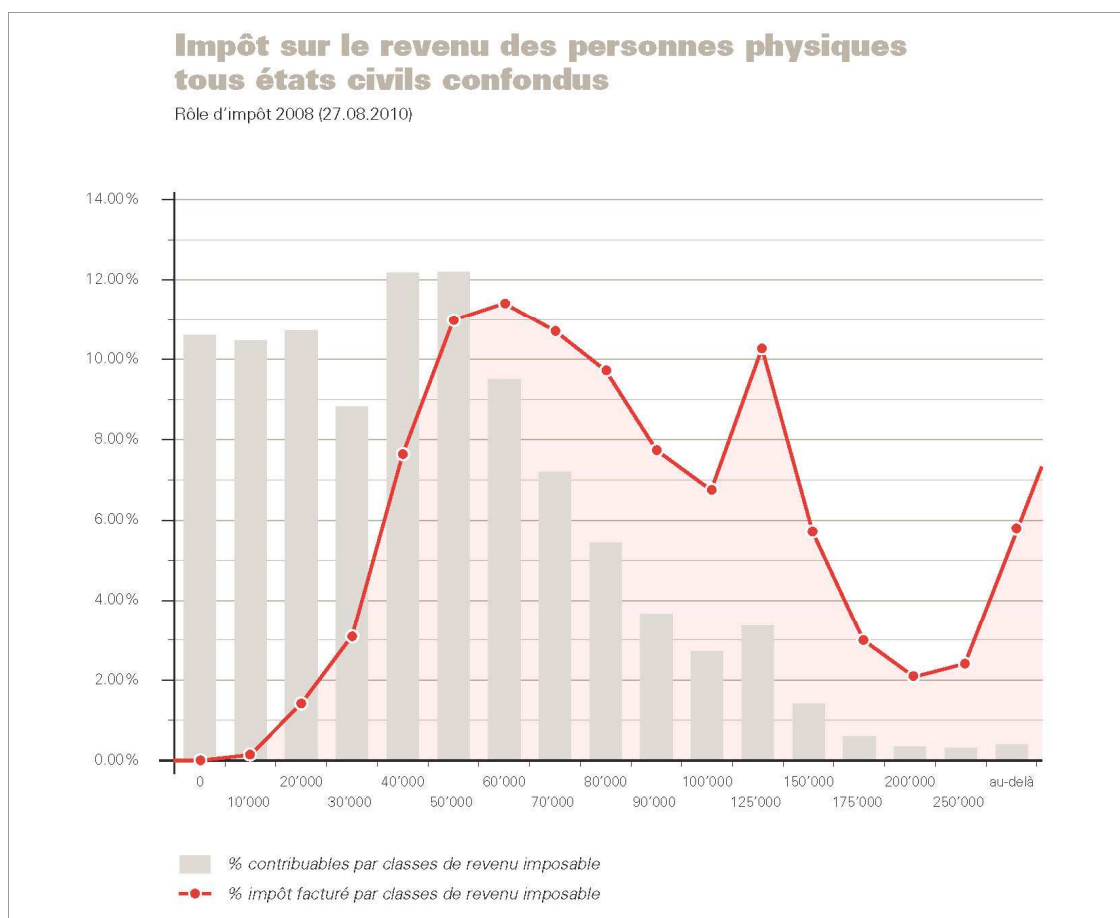
«TOUTES LES STATISTIQUES FISCALES SONT AUJOURD'HUI DÉFAVORABLES AU JURA, QUI EST NOTAMMENT LE CANTON QUI COMPTE LA PLUS FAIBLE PROPORTION DE CONTRIBUABLES A REVENUS ÉLEVÉS ET DE MILLIONNAIRES EN FORTUNE»

Toutes les statistiques fiscales sont aujourd'hui défavorables au Jura, qui est notamment le canton qui compte la plus faible proportion de contribuables à revenus élevés et de millionnaires en fortune, ce qui oblige à faire peser une charge fiscale très forte sur la classe moyenne et réduit son pouvoir d'achat. Ainsi, à titre d'exemple, si le Jura comptait le même nombre de millionnaires que les deux Appenzell, qui ont une population globalement équivalente, il encaisserait au minimum 18 millions de francs supplémentaires d'impôts par année! Malheureusement, il en compte aujourd'hui quatre fois moins qu'en Appenzell, soit 570 contre 2248².

¹ Mobilité résidentielle et mobilité pendulaire: où la vie est-elle la moins chère? Le revenu disponible en Suisse, Crédit Suisse, avril 2011

² Chiffres 2007

Le déséquilibre de l'assiette fiscale jurassienne entraîne aussi une forte dépendance à l'égard de quelques contribuables aisés et mobiles, souvent âgés par ailleurs.



Concrètement, les mesures suivantes sont prévues:

- ➔ **Allègement de l'impôt de tous les contribuables, notamment les familles**
 Outre une action sur les barèmes d'impôt, il est prévu de défiscaliser les allocations familiales, d'augmenter trois déductions: pour les frais de formation hors du domicile, pour les cotisations à des caisses d'assurance-maladie des jeunes adultes et pour frais de garde. La déduction pour enfant sera adaptée en fonction de la progression des charges, pour les parents, liée à l'augmentation de l'âge des enfants. La déduction sociale pour les rentiers est également adaptée.
- ➔ **Allègement de l'impôt sur la fortune et les prestations en capital**
 Il est prévu ici d'introduire un tarif à taux unique combiné à une importante zone franche à but social. Le Jura deviendra dans ce domaine le canton le plus attractif de Suisse romande et de la Suisse du Nord-Ouest.
- ➔ **Défiscalisation des investissements consentis à des nouvelles entreprises innovantes**
 Le capital-risque est difficile à trouver en Suisse, ce qui freine les développements technologiques. Le Jura n'échappe pas à cette règle. Une défiscalisation importante des revenus de l'investisseur est proposée à concurrence du montant qu'il a investi dans une société qui bénéficie du statut de «nouvelle entreprise innovante». Le Jura espère ainsi favoriser la création de sociétés dans des domaines à fort potentiel et créateurs d'emplois très qualifiés.

➔ **Allègement de l'impôt sur le bénéfice des personnes morales en diminuant le taux actuel en deux étapes**

Le Jura, qui était très attractif dans ce domaine à la fin des années 1980, n'a plus entrepris de véritables réformes depuis lors et sa position par rapport aux autres cantons s'est fortement dégradée. Par cette mesure, il se repositionne parmi les cantons suisses les plus intéressants.

➔ **Allègement de l'impôt sur le capital des personnes morales**

Une baisse significative est prévue dans un premier temps pour diviser environ par deux les taux actuels. Dans une deuxième étape, une nouvelle baisse positionnera le Jura parmi les cantons les plus favorables de Suisse.

Les deux mesures qui concernent les personnes morales vont permettre d'anticiper la probable disparition de mesures incitatives contenues dans l'arrêté Bonny destiné à soutenir les régions en redéploiement. Elles rendront la fiscalité jurassienne euro-compatible, en tenant compte des réformes déjà décidées dans d'autres cantons.

La réforme sera introduite par étapes, dès 2012 pour les mesures touchant le revenu des personnes physiques et le premier volet pour les personnes morales, puis progressivement entre 2015 et 2017 pour les autres mesures. L'investissement total prévu s'élèvera, en fonction des entrées en vigueur, entre 25 et 37 millions de francs par année, avec un retour progressif à l'équilibre estimé entre cinq et sept ans. La baisse fiscale sera donc mise en œuvre sans réduire les prestations de l'Etat et entraînera, pendant quelques années, une augmentation de l'endettement qu'il s'agira d'amortir dès que les effets des mesures fiscales permettront à nouveau de dégager des résultats annuels positifs.

**«LA BAISSÉ FISCALE SERA MISE EN ŒUVRE
SANS RÉDUIRE LES PRESTATIONS DE L'ÉTAT»**

Cette réforme fiscale est la plus ambitieuse jamais entreprise dans le Jura. Les expériences faites ailleurs, et encore récemment dans le canton d'Obwald, démontrent les effets positifs de ce type de mesures. Dans le Jura également, la baisse de l'imposition de la fortune et des prestations en capital s'est traduite immédiatement par une augmentation des recettes. La stratégie fiscale du Gouvernement s'inscrit donc clairement dans une logique visant à enclencher un cercle vertueux basé sur une baisse des taux d'imposition. Celle-ci entraîne un rééquilibrage et un élargissement de l'assiette fiscale, générant ainsi davantage de rentrées fiscales pour les collectivités publiques et des effets d'entraînement et de dynamisation de l'économie locale (investissement et consommation en hausse).

MESURES CONTRE LES TRÈS BAS SALAIRES

En concertation étroite avec les entreprises, le Gouvernement va s'impliquer en faveur de politiques salariales responsables bannissant les très bas salaires et les inégalités salariales entre femmes et hommes pratiqués par une petite minorité d'entreprises. Bien que ne disposant pas des mêmes leviers que pour la fiscalité, l'Etat possède néanmoins les moyens d'action suivants:

➔ **dynamiser le marché du travail** afin de le rendre plus concurrentiel par l'implantation et le développement des entreprises;

- ||| ➔ **favoriser la diversification de la production d'entreprises** actives dans des secteurs à faible valeur ajoutée afin d'accroître progressivement la qualité des emplois et le niveau des salaires;
- ||| ➔ **renforcer les compétences des demandeurs d'emploi** en adéquation avec les besoins du marché du travail régional, en mettant en œuvre le projet d'Espace Formation Emploi Jura (EFEJ+);
- ||| ➔ **prendre une part active dans les relations entre partenaires sociaux** pour favoriser l'extension des conventions collectives ou de l'utilisation des contrats-types de travail afin de lutter contre les salaires ne permettant pas de vivre décemment dans la région;
- ||| ➔ dans le cadre des mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes, **renforcer les mécanismes de régulation** et le rôle de la commission paritaire tripartite;
- ||| ➔ **promouvoir activement** l'égalité salariale homme-femme auprès des entreprises et en contrôler l'application de façon plus systématique;
- ||| ➔ **lier systématiquement** les aides importantes octroyées au titre du développement économique à des contrôles préalables;
- ||| ➔ afin d'apporter un soutien concret aux personnes actuellement considérées comme «travailleurs pauvres», **étudier l'introduction de prestations complémentaires pour les familles**. Cette mesure s'adresse en priorité aux familles monoparentales, qui dans la société actuelle, font partie des groupes de population les plus vulnérables.

3 Nature et santé

Le Jura, pays vert par excellence, se positionne comme un canton de référence en matière de valorisation de ses espaces naturels.

A l'horizon 2050, il devient indépendant dans le domaine de l'approvisionnement énergétique des ménages et des entreprises. Cette vision d'avenir implique de renoncer à l'énergie nucléaire, ce qui désormais est également partagé par la Confédération. Le Gouvernement se donne une année pour définir une stratégie claire permettant d'atteindre cet objectif.

Les défis mondiaux de l'énergie concernent aussi le canton du Jura. Le Gouvernement travaille à la définition d'une «stratégie énergétique cantonale 2035». En ce domaine actuellement sujet à de fortes pressions, la taille modeste du canton du Jura en terme de population et d'entreprises représente un atout lorsqu'il s'agit de viser une autonomie énergétique maximale. Une étude préliminaire à celle de la stratégie énergétique globale a été consacrée à l'évolution des besoins en électricité du canton à l'horizon 2035. Cette étude permet de montrer que le canton présente de forts potentiels techniques d'efficacité électrique et de production renouvelable d'électricité. En privilégiant une approche prudente, l'addition des potentiels identifiés pourrait satisfaire les objectifs des scénarios les plus ambitieux des «Perspectives énergétiques pour 2035» de la Confédération appliqués au Canton du Jura et permettre de viser l'autonomie énergétique cantonale.

«LE JURA VISE À DEVENIR INDÉPENDANT DANS LE DOMAINE DE L'APPROVISIONNEMENT ÉNERGÉTIQUE DES MÉNAGES ET DES ENTREPRISES»

Cette stratégie constitue en outre une véritable opportunité aux plans technologique et économique et présente un fort potentiel de diversification pour les entreprises jurassiennes déjà actives dans des domaines connexes. Ainsi, cet engagement se traduit dès à présent par des mesures favorisant la production d'énergies renouvelables et le soutien aux entreprises actives dans les technologies propres (cleantech).

En parallèle, les mesures favorisant les économies d'énergie sont renforcées.

Avec l'ouverture de nouvelles voies de communication, une certaine pression risque de se manifester sur le territoire et l'environnement. En vue d'augmenter la population et les emplois, le Gouvernement la considère comme bénéfique et nécessaire. Mais il s'engage pour que ce développement souhaité et attendu soit équilibré et respecte le cadre naturel jurassien, notamment en densifiant la construction autour d'axes bien définis. C'est dans ce sens notamment qu'il a créé récemment la notion de zones d'activités d'intérêt cantonal.

Le Gouvernement se fixe encore trois priorités pour valoriser le cadre naturel jurassien:

- ||| → **Eau.** Un accent particulier est porté sur la gestion de l'eau. Compte tenu de la situation fragile du Jura sur le plan hydrologique, une nouvelle loi est proposée pour une gestion plus efficace et durable de l'or bleu. Le Jura continue en outre de s'engager pour la santé de ses cours d'eau. Comme principal riverain suisse du linéaire du Doubs, rivière emblématique de la région, il est devenu une force agissante en faveur de son sauvetage et de sa revitalisation.
- ||| → **Bien-être et santé.** Le cadre naturel est l'écrin dans lequel sont développées les activités économiques et de loisirs liées à la filière «cheval», de même que toutes les activités de mobilité douce et de loisirs en plein air, sportives et culturelles, en priorité sur l'axe Porrentruy-Saint-Ursanne-Franches-Montagnes. Les projets allant dans le sens des services à la personne en matière de bien-être, de santé, et de remise en forme répondent à une demande croissante de la part d'une clientèle notamment urbaine et s'intègrent parfaitement dans le positionnement touristique auquel le Jura peut aspirer. Le retour aux valeurs d'authenticité bénéficie en outre aux produits du terroir, toujours plus prisés. Par ailleurs, les initiatives visant à renforcer les capacités d'hébergement sont encouragées. Sur le plan de la formation, l'opportunité de créer une nouvelle filière ES dans le domaine du tourisme sera étudiée.
- ||| → **Remise en forme.** Le Jura possède plusieurs établissements de pointe dédiés à la réadaptation ou à la rééducation, en particulier le site de Porrentruy de l'Hôpital du Jura, la Clinique Le Noirmont et le Centre Rencontres à Courfaivre. Sur cette base solide, il est créé un pôle d'excellence reconnu au niveau suisse et d'autres acteurs présents dans le même créneau sont encouragés à développer des projets dans le Jura.

4 Economie et formation

L'économie jurassienne connaît actuellement une forte dynamique de croissance. Après la crise traversée en 2008 et 2009, l'activité a repris de manière soutenue et le chômage s'est fortement contracté, se rapprochant à fin mai 2011 de la moyenne suisse (3,1% contre 2,9% au niveau suisse). Plusieurs projets d'envergure, avec à la clé la création de centaines d'emplois, sont prévus à moyen terme. Dans certains secteurs d'activités, une pénurie de main-d'œuvre commence à se faire sentir.

L'enjeu pour le canton du Jura sera de répondre à la demande en main-d'œuvre qualifiée tout en renforçant le secteur horloger et microtechnique, actuellement en plein essor, et en réussissant à diversifier le tissu économique jurassien pour le rendre moins sensible aux fluctuations conjoncturelles et permettre ainsi une croissance durable.

Dans ce sens, trois axes prioritaires sont retenus:

1. HORLOGERIE-MICROTECHNIQUE

Le pôle horlogerie-microtechnique, à l'origine d'un savoir-faire exceptionnel et reconnu, fait l'objet de toutes les attentions. Ce secteur d'activité occupe aujourd'hui dans le canton du Jura une place prépondérante, puisqu'environ un emploi sur six dans le canton est directement lié à ce secteur, et même davantage si l'on considère les emplois induits.

Un grand nombre d'entreprises sont actives dans la sous-traitance haut de gamme, souvent intégrées ou en relation privilégiée avec des grands groupes horlogers. On voit se développer également ces dernières années des fabricants de produits finis à forte valeur ajoutée, qui donnent une excellente visibilité à l'ensemble du secteur. Les entreprises jurassiennes sont aujourd'hui capables de produire toute la palette des composants horlogers jusqu'au produit fini.

L'horlogerie jurassienne travaille principalement pour l'exportation puisqu'environ 95% de la production horlogère suisse est vouée aux marchés extérieurs. Même s'il s'agit de rester prudent, la tendance actuelle étant extrêmement favorable avec un nouveau record en vue en 2011, les perspectives pour les entreprises jurassiennes du secteur sont prometteuses. En outre, le renforcement du label «swiss made» aura globalement des effets positifs sur l'emploi dans le Jura.

Dans ce secteur de l'horlogerie et de la microtechnique, les projets d'extensions d'entreprises existantes et d'implantations de nouvelles entreprises sont activement soutenus afin de valoriser et pérenniser le savoir-faire jurassien dans ces branches très porteuses.

La formation dans les domaines techniques est renforcée par l'adaptation de filières nouvelles créées (informatique, micromécanique) avec deux objectifs: répondre aux besoins de main-d'œuvre des entreprises et promouvoir les formations HES, en particulier à la HE-Arc, pour augmenter le nombre d'ingénieurs et de futurs cadres dans la région. En parallèle et pour répondre à une demande croissante, les métiers techniques, traditionnellement choisis par les garçons, sont valorisés auprès des jeunes filles. Les différentes démarches déjà entreprises pour susciter l'intérêt des

jeunes pour les métiers des sciences et de la technique (cours de robotique en partenariat avec l'EPFL pour les élèves dès 11 ans, Internet pour les filles, bus des sciences, etc.) seront encore renforcées.

Avec l'agrandissement de la division technique du Centre jurassien d'enseignement et de formation (CEJEF) à Porrentruy et la création d'un incubateur d'entreprise sur le même site, les conditions cadres sont désormais optimales pour permettre le transfert technologique et des développements de recherche appliquée. Une association dénommée FormaTtec sera créée à l'automne 2011. Elle regroupera des industriels, Creapole et les acteurs de la formation et aura pour mission première de mettre en contact les entreprises et les jeunes en formation au sein de l'école technique pour développer des concepts d'innovation en faveur des entreprises de la région.

De manière plus générale et pour répondre avec précision aux besoins actuels et anticiper les tendances futures, une plate-forme de concertation est mise en place par les départements de l'économie et de la formation. Elle réunit régulièrement les acteurs de l'économie pour déterminer les besoins très concrets de formation et préciser les modalités de collaboration dans tous les domaines de la formation, duale, à plein-temps et continue.

Dans ce même secteur d'activité, les projets visant à développer le potentiel touristique du savoir-faire microtechnique et horloger jurassien mondialement connu, de type «route de l'horlogerie», sont également valorisés.

2. DIVERSIFICATION

Le Gouvernement encourage une diversification de l'économie dans les secteurs les plus proches de la microtechnique que sont les technologies médicales (medtechs) et les technologies propres (cleantechs). Ces activités font appel au même savoir-faire microtechnique et présentent l'avantage de réduire la dépendance de l'économie jurassienne aux cycles conjoncturels. Plusieurs entreprises jurassiennes sont déjà engagées sur cette voie. Une diversification est également visée dans la pharma et le biotech en lien avec le pôle bâlois des sciences de la vie reconnu au niveau mondial. Il est intéressant de relever que les projets de créations d'emplois annoncés en 2010 prévoient environ un emploi sur deux dans ces nouveaux secteurs d'activité.

En complément, le Jura se profile aussi dans le domaine des technologies de l'information et de la communication où le potentiel semble intéressant. Toujours dans le tertiaire, les activités touristiques et de services à la personne sont développées.

Pour stimuler l'innovation, en plus des mesures fiscales mentionnées plus haut, le Gouvernement crée un fonds destiné à soutenir le lancement de projets ou d'entreprises particulièrement innovantes. La diversification en cours de l'économie jurassienne s'accompagne de mesures de formation ou de «reconversion» du personnel vers ces nouveaux métiers, en partenariat avec les entreprises et en s'appuyant sur des dispositifs de formation continue, par exemple AvenirFormation.

3. PLURILINGUISME, FORMATION DES ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ ET FORMATIONS TERTIAIRES

Si dans le domaine de la formation, le Jura peut s'appuyer sur une école de qualité tant dans le domaine de la scolarité obligatoire que du post-scolaire, il est vital pour la région de pérenniser une offre de formation de type tertiaire. Les futurs ingénieurs,

économistes ou infirmiers (toutes formations HES), doivent être formés dans la région pour qu'ils soient déjà actifs dans des réseaux régionaux et que leurs compétences puissent ensuite être mises au service du développement socio-économique jurassien.

A cet effet, un campus tertiaire est construit sur le site de la gare à Delémont. Il regroupe dans un premier temps le site jurassien de la HEP-BEJUNE et les antennes HE-Arc actuellement localisés en ville de Delémont. Ce nouveau complexe permettra d'accueillir entre 400 et 500 étudiants, il deviendra attractif pour développer des partenariats avec des instituts et pôles de recherche et, grâce à sa visibilité, peut espérer accueillir par la suite de nouvelles filières de formation ou instituts à caractère scientifique. Cette nouvelle infrastructure permettra également de renforcer les collaborations avec les institutions de formation en France voisine.

Pour ce qui a trait aux élèves en difficulté (profil CCC4), il est constaté que trop souvent ces derniers souffrent d'une forme de dévalorisation et de marginalisation. D'autre part, les attentes du monde du travail par rapport à l'école ont évolué avec un rehaussement des exigences en matière de formation professionnelle. En vue d'aider ces élèves, un projet pilote «Projet professionnel» sera proposé dès la rentrée scolaire 2012–2013 à partir de la 8^e année avec, suite à une évaluation, une généralisation progressive à partir de 2014–2015.

Une troisième priorité pour le Jura en matière de formation est l'apprentissage des langues, en particulier de l'allemand compte tenu de la volonté du Gouvernement de favoriser la mobilité des jeunes. Le projet pilote de filière bilingue accueillant une vingtaine d'élèves est appelé à évoluer avec un projet dans chaque district et une ouverture aux non-germanophones. Pour l'école secondaire, une structure bilingue sera proposée à partir de 2013. Toujours dans le cadre de l'école obligatoire, les cours de langue et culture allemande, dispensés à titre facultatif dès la quatrième année, connaissent un succès croissant avec environ 250 élèves pour la rentrée 2011 pour les degrés 4, 5 et 6. Ils seront généralisés et une étude sera menée quant à l'opportunité de les proposer plus tôt dans le cursus scolaire, voire de les intégrer en partie dans ce dernier.

**«LE PROJET PILOTE DE FILIÈRE BILINGUE
EST APPELÉ À ÉVOLUER AVEC UN PROJET
DANS CHAQUE DISTRICT ET UNE OUVERTURE
AUX NON-GERMANOPHONES»**

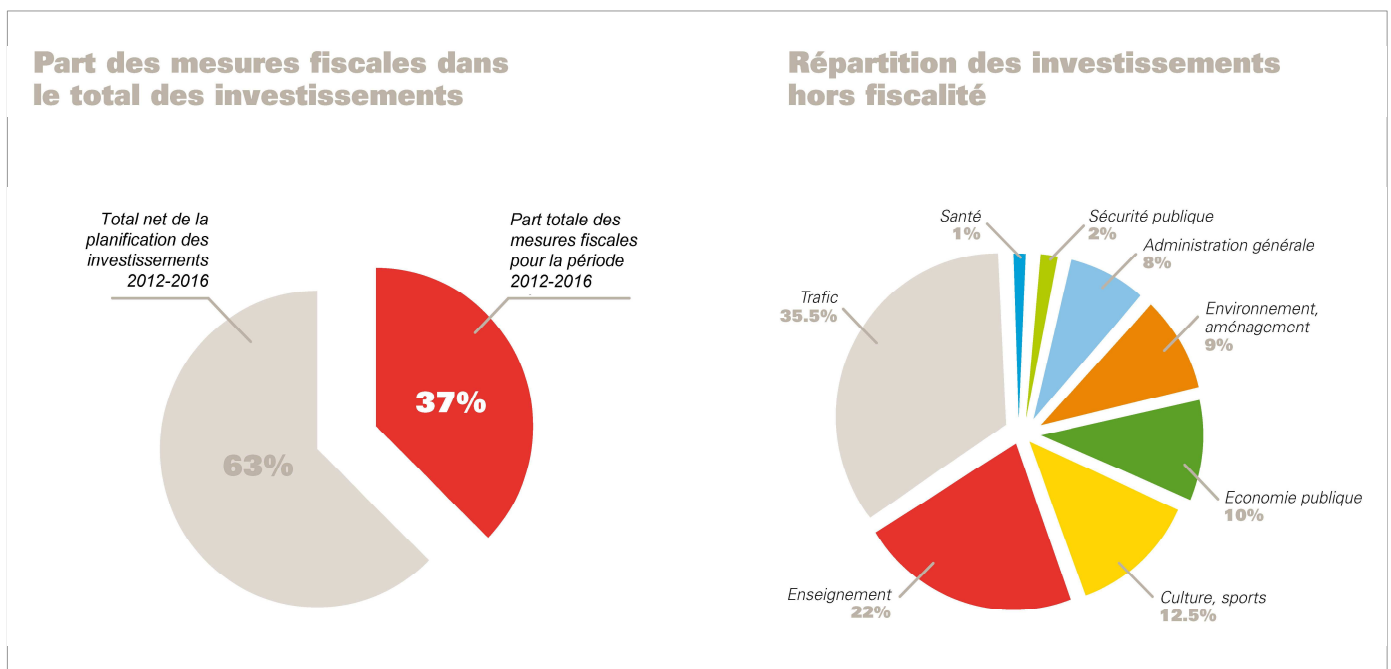
Dans le post-scolaire, les lycées de Laufon et de Porrentruy offriront dès la rentrée scolaire 2012 la possibilité de faire une maturité gymnasiale bilingue avec option spécifique en économie-droit et en chimie-biologie. Concrètement, elle se déroulera en quatre ans, les deux premiers à Laufon et la suite à Porrentruy. Les apprentis auront également de nouvelles opportunités pour apprendre les langues avec la création d'un nouveau laboratoire de langues à la division technique du CEJEF et une offre systématique de stages et d'échanges linguistiques pour les élèves des différentes divisions.

LE PLAN FINANCIER

Durant de nombreuses années, les **investissements** de l'Etat se sont élevés à un peu plus de 35 millions de francs. Dès 2009, avec la crise mondiale, un effort supplémentaire d'environ 10 millions de francs a été consenti pour soutenir l'économie et l'emploi.

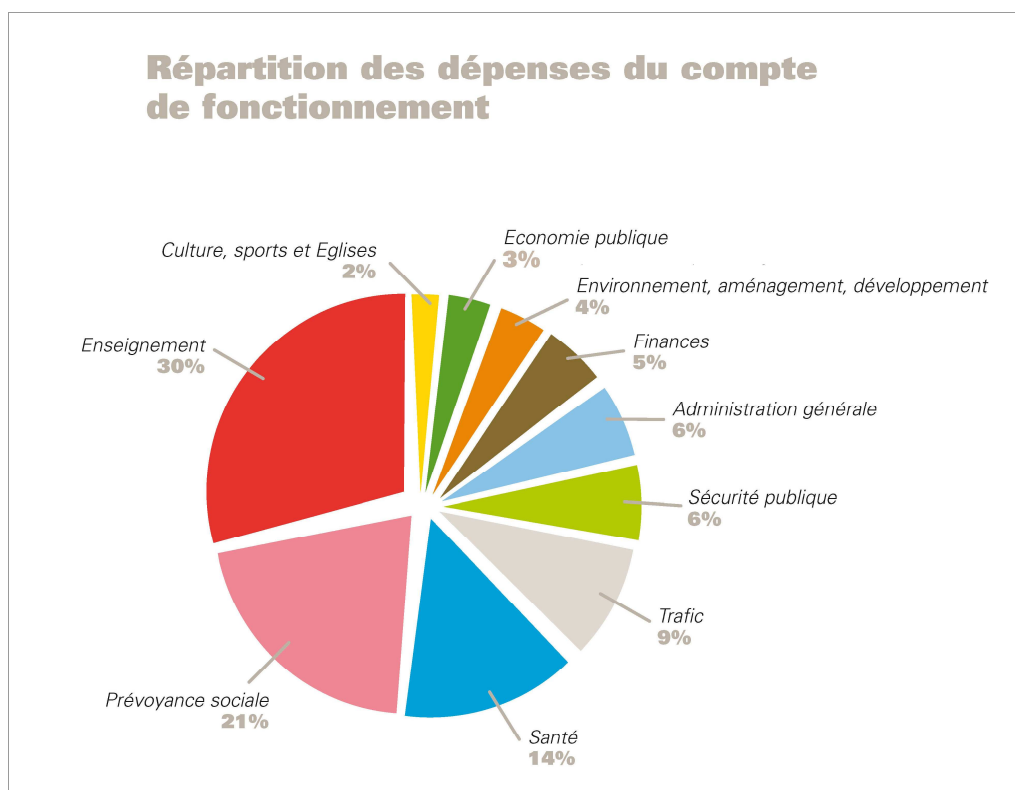
Le Gouvernement propose, dans le cadre de son programme de législature et compte tenu des changements qui interviendront dans l'accessibilité du Jura, de faire un pas supplémentaire et de porter les investissements globaux à environ 75 millions de francs par an, incluant la baisse fiscale, soit un total sur cinq ans de quelque 370 millions de francs. L'investissement net cantonal augmente donc malgré les diminutions progressives consacrées à la construction de l'A16 afin de réaliser d'autres projets permettant d'accroître la visibilité et l'attractivité du Jura. Ce niveau d'investissement est inégalé depuis l'entrée en souveraineté.

Le montant global se répartit comme suit:



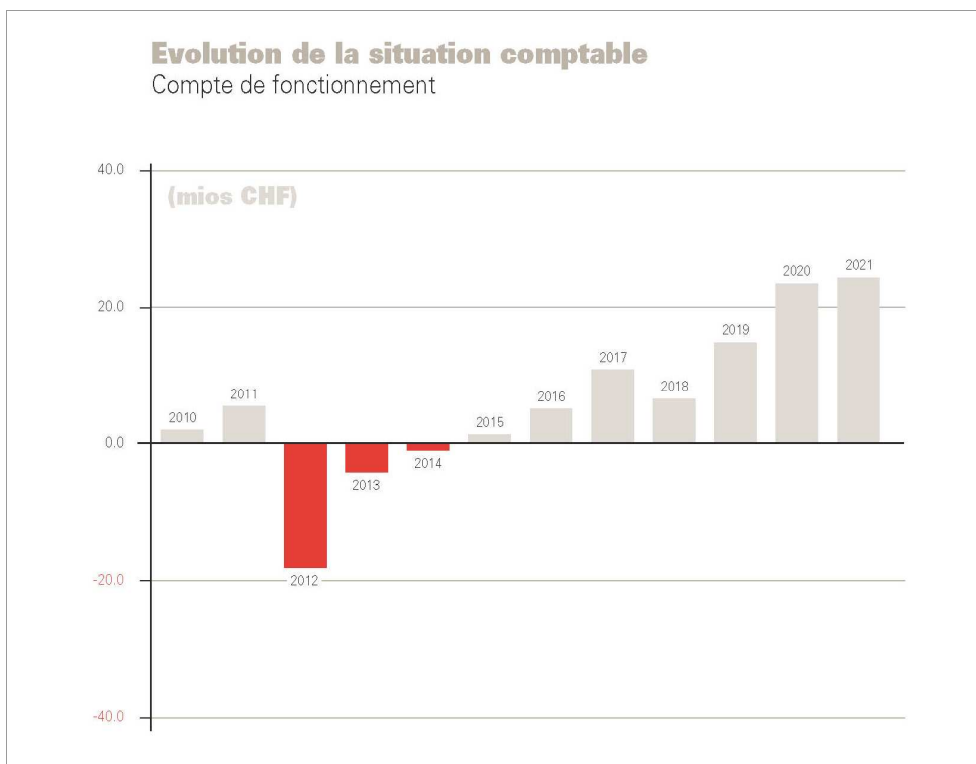
Comme c'est déjà le cas aujourd'hui, l'ensemble des investissements prévus bénéficieront en grande partie aux entreprises et commerces jurassiens. Cela est vrai également de la baisse de la pression fiscale puisque le pouvoir d'achat supplémentaire à disposition des personnes sera très vraisemblablement dépensé ou investi en bonne partie dans la région et donc réinjecté dans l'économie locale. Les entreprises disposeront également d'une marge de manœuvre supplémentaire pour investir.

S'agissant du **compte de fonctionnement**, les charges continueront de se répartir approximativement dans les mêmes proportions qu'aujourd'hui, avec une part prépondérante pour l'éducation, la santé et la prévoyance sociale.

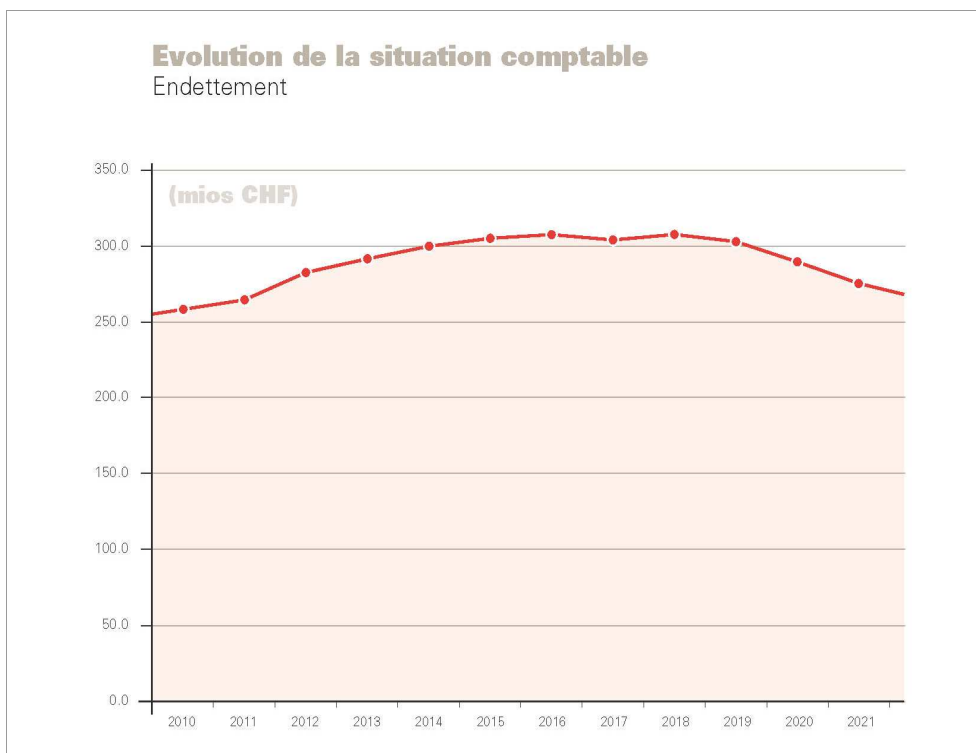


Pour les années à venir, les prévisions, basées sur des éléments connus à ce jour, affichent des résultats négatifs du compte de fonctionnement jusqu'en 2015. La baisse fiscale produira des effets positifs dès 2017, ce qui permettra de présenter des comptes excédentaires et de couvrir progressivement les déficits des années précédentes.

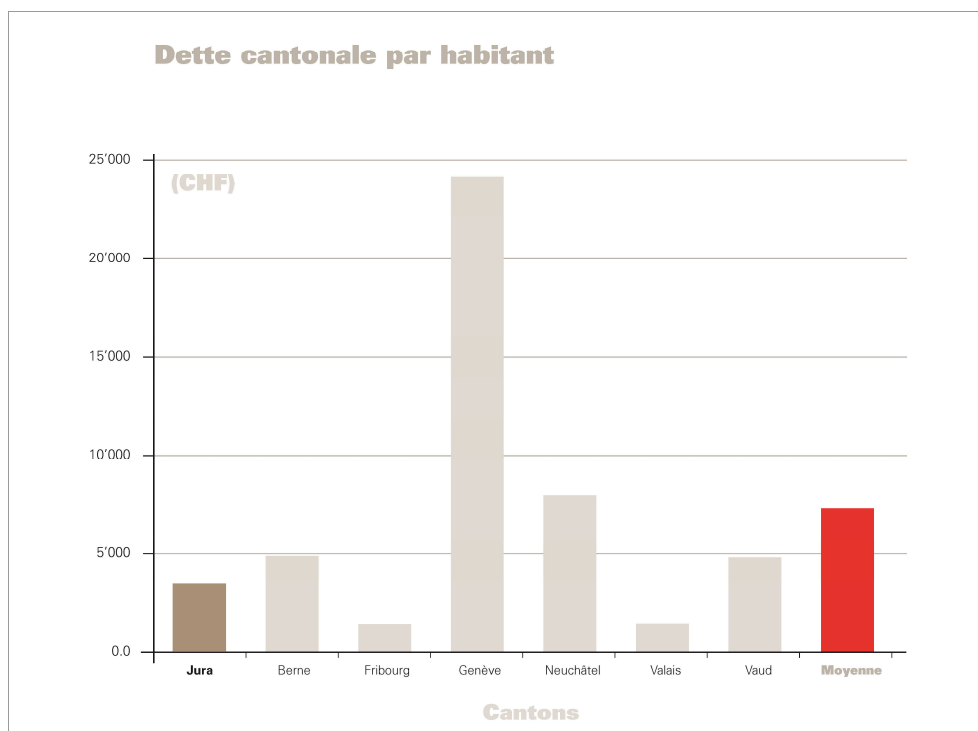
Ces prévisions sont toutefois tributaires de nombreuses incertitudes liées en particulier aux effets des mesures fiscales, à l'évolution de la conjoncture et aux décisions prises sur le plan fédéral dans des domaines qui influencent fortement les finances cantonales comme la santé ou la péréquation financière.



La **dette** de l'Etat, réduite aujourd'hui à environ 250 millions de francs grâce à la vente des actions FMB, à l'or de la BNS et à une saine gestion des finances, connaîtra une augmentation contenue et temporaire pour atteindre un peu plus de 300 millions de francs en 2016. Elle pourra être résorbée grâce aux excédents enregistrés les années suivantes. Enfin d'après les projections, le Gouvernement proposera de déroger au mécanisme de frein à l'endettement pour le budget 2012.



Par habitant, la dette cantonale du Jura demeure inférieure à la moyenne des cantons romands et de Berne, ce qui donne une marge de manœuvre financière appréciable pour investir.



Le plan financier, élaboré en parallèle au programme de législature, est présenté au début du mois d'octobre 2011.

CONCLUSION

Les cinq ans à venir seront assurément très intéressants et même déterminants pour le Jura. Le canton doit en effet réussir sa délicate transition d'une région marginale et difficile d'accès à une nouvelle porte d'entrée de la Suisse vers l'Europe, située sur un axe de communication stratégique, à proximité de Bâle, du Plateau suisse et... de Paris! Ainsi, il deviendra un territoire attractif au **CENTRE** de son espace géographique, au **CENTRE** de réseaux influents et au **CENTRE** de projets remarquables aux plans économiques, environnementaux, sociaux et culturels.

Ce nouveau positionnement ne peut pas se décréter. Il sera possible grâce aux nouvelles voies de communication mises en service progressivement jusqu'en 2016, mais seules, celles-ci ne suffiront pas. Une stratégie claire visant à accompagner efficacement ces nouveaux vecteurs de développement est donc impérative. Cette stratégie s'appuie sur les valeurs et les atouts spécifiques du canton, en particulier son cadre naturel et son savoir-faire industriel. Elle utilise aussi les leviers conférés par la souveraineté en matière fiscale, de formation, de développement des réseaux et de politique d'image.

**«LE JURA DEVIENDRA UN TERRITOIRE ATTRACTIF
AU CENTRE DE SON ESPACE GÉOGRAPHIQUE,
AU CENTRE DE RÉSEAUX INFLUENTS
ET AU CENTRE DE PROJETS REMARQUABLES»**

A l'intérieur comme à l'extérieur du canton, les attentes sont grandes alors que le Jura se trouve dans cette période charnière. Elles sont parfois contradictoires, entre ceux qui souhaitent un développement à tous crins et ceux qui s'inquiètent d'atteintes démesurées à l'environnement et à la qualité de vie. Le Gouvernement est certain que la confrontation d'idées et la capacité de dialoguer engageront le Jura vers un développement équilibré, qui permette à la fois d'infléchir les tendances démographiques actuelles, d'augmenter le pouvoir d'achat des Jurassiennes et des Jurassiens et de rendre le Jura plus attractif, tout en préservant un cadre naturel offrant une haute qualité de vie. C'est en effet l'équation à résoudre pour offrir un avenir durable à cette région.

Pour être gagnante, la stratégie du Gouvernement doit être partagée par le plus grand nombre d'acteurs politiques et économiques et par la population. Tous sont invités à se l'approprier, pour que les projets entrepris isolément puissent converger. Ainsi la vision d'avenir développée dans ce Programme gouvernemental pour la législature 2011-2015 pourra véritablement se concrétiser.

Le Gouvernement s'engage dans cette voie avec confiance et enthousiasme.

Delémont, juin 2011